

## Anthropologie et Sociétés



**Louis-Edmond HAMELIN : Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire, Montréal, HMH, 1993, 328 p., Cahiers du Québec, coll. Géographie, annexe, illustr., tabl.**

Paul Charest

Rêver la culture

Volume 18, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015323ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015323ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charest, P. (1994). Compte rendu de [Louis-Edmond HAMELIN : Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire, Montréal, HMH, 1993, 328 p., Cahiers du Québec, coll. Géographie, annexe, illustr., tabl.] *Anthropologie et Sociétés*, 18(2), 189–190. <https://doi.org/10.7202/015323ar>

Louis-Edmond HAMELIN : *Le rang d'habitat. Le réel et l'imaginaire*. Montréal, HMH, 1993, 328 p., Cahiers du Québec, coll. Géographie, annexe, illustr., tabl.

Pour la majorité d'entre nous le rang d'habitat est un phénomène spatial et socioculturel typique, voire unique, au Québec. Or, ce livre du célèbre géographe et nordiste Louis-Edmond Hamelin montre qu'il n'en est rien. Notre rang trouve ses origines bien avant la colonisation de la Nouvelle-France, en France et en Allemagne particulièrement. Comme l'écrit l'auteur, il s'agit d'un « trait culturel adopté » (p. 35). On pourrait ajouter « adapté ». Il a connu son apogée dans la deuxième moitié du siècle dernier et les premières décennies de celui-ci, mais la création de nouveaux rangs s'est arrêtée avec la Seconde Guerre mondiale et, depuis, c'est le phénomène de leur « fermeture » qui prévaut.

Malgré l'érudition remarquable dont témoigne son ouvrage, l'auteur ne s'est pas fixé comme objectif de couvrir « la totalité du rang », mais plutôt les quatre aspects suivants : « le fait, les mots, les notions et les représentations (cartographiques et textuelles) » (p. 31). Il veut ainsi s'attarder « au phénomène comme tel et aux mots qui l'ont désigné » (p. 12). Il s'agit donc pour beaucoup d'un ouvrage de terminologie, discipline pour laquelle l'auteur se passionne depuis de nombreuses années et qui l'a amené à créer une foule de néologismes concernant les milieux nordiques. Cette passion le conduit ici non seulement à recenser les différents termes associés au rang, mais à en inventer de nouveaux comme « rangien » (résident du rang) et « rangique » (ce qui concerne le rang). Cependant, la démarche du professeur Hamelin transcende les barrières disciplinaires et fait appel à la fois à l'histoire, à la géographie, à l'agriculture, à l'arpentage, à la lexicologie, à la littérature et même à la sociologie et à l'anthropologie. Celui-ci s'est toujours élevé contre les approches spécialisées et se présente souvent comme un « généraliste », qualificatif qui s'applique bien à son dernier volume.

C'est peut-être dans les parties sur l'histoire du fait et du mot rang en Europe, aux États-Unis, dans l'Ouest canadien, en Nouvelle-France et au Québec que l'auteur témoigne le plus d'une vaste érudition fondée sur de longues et patientes recherches documentaires et cartographiques. Les résultats nous en sont livrés dans les quatre premiers chapitres du volume : « En Europe, d'anciennes formes et appellations »; « Les rangs initiaux de la Nouvelle-France »; « Faciès anglo-états-unien du rang, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles »; « Québécoisisation prononcée du rang, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». À travers cette masse impressionnante d'informations le lecteur retient d'abord une idée maîtresse : « la non-uniformité du rang » (p. 70) en raison de ses nombreuses variations spatiales et temporelles. Au Québec seulement, l'auteur distingue historiquement « quatre principaux types de rangées » : le « rang du fleuve »; le « rang d'arrière-fleuve »; le « range » des « townships de l'est »; et le « rang de canton » (p. 42).

La pièce maîtresse de l'ouvrage est toutefois le chapitre V qui traite du « Rang dans l'espace et dans le temps » (p. 165-178). L'auteur y procède à une analyse approfondie des mots et des termes associés à la notion de rang, des synonymes et formes parallèles, des familles lexicales et sémantiques, de sa contribution à la toponymie, etc. Il y définit entre autres les traits principaux du rang comme forme d'habitat rural : « Généralement, on y voit quatre éléments : chemin, famille de lots, gens et maison » (p. 171). Il y fournit aussi un excellent tableau analytique sur les entités lexicales rangiques qui vont du « rang concédé » au rang numéroté (« les nièmes rangs ») en passant par le « rang de colonisation », le « rang de rivière », l'« école de rang », la « veillée de rang », etc. (p. 186-188). Pour ce qui est des noms de rang, dont certains ont déjà eu l'heur de nous faire rigoler, mentionnons quelques-uns des plus savoureux retenus par l'auteur : du Bout-du-Monde, Mainsal, de la Misère, du Trou-de-Siffleux, Pissec, Pousse-Pioche, Toulognon, Saint-Chicot, Sainte-Toutoune et Saint-Grelot (p. 192-193). À la fin du chapitre l'auteur résume en un paragraphe extrêmement dense les « traits rangiques » du « peuplement aligné du Qué-

bec » (paQ selon sa formule) qui sont au nombre de 32 et commencent avec l'« antériorité » et la « distinctivité » pour aller jusqu'à la « francité » et la « québécoité » (p. 213-214). Cette liste propose implicitement tout un programme de recherche orienté vers une analyse approfondie de chacun des traits rangiques ainsi définis, la plupart pour la première fois.

On retrouve finalement en annexe une analyse sur « Le rang dans la littérature de langue française » basée sur « le dépouillement ou la consultation de certaines d'ouvrages ». L'auteur y constate que, malgré qu'il soit un phénomène marquant de la réalité géographique et sociologique québécoise, le rang n'occupe pas une place majeure dans notre littérature. Le rangien a été moins célébré que le bûcheron, le coureur des bois, ou même le colon. Ce chapitre fait aussi plusieurs fois référence au « degré de mentalisme », au « plan mental », à « l'être mental », à « l'éventail mental » et « au corpus mental », autant d'expressions qui veulent souligner le fait que le rang n'est pas qu'une réalité matérielle, spatiale, économique, sociale, mais qu'il est aussi « un cadre culturel », une façon symbolique de se situer dans le temps et dans l'espace et qu'il fait appel à l'imaginaire, d'où le sous-titre du volume.

À travers son texte et dans sa bibliographie, L.-E. Hamelin fait référence à quelques contributions sociologiques et anthropologiques portant sur certaines dimensions sociales et culturelles du rang. Il admet ne pas avoir creusé ces aspects en profondeur. De fait, malgré le travail pionnier de Léon Gérin ou de Horace Miner, ou la monographie plus récente de Michel Verdon (*Anthropologie de la colonisation au Québec*), nos disciplines n'ont pas beaucoup étudié ce sujet, peut-être en raison de leur jeunesse et de leur intérêt prépondérant pour l'industrialisation et l'urbanisation ou pour les sociétés exotiques. Par contre, il y aurait certainement de nombreuses recherches passionnantes à faire encore de nos jours sur la persistance du rang et de ses connotations sociales et culturelles actuelles en rapport avec un ou plusieurs des nombreux traits rangiques établis par L.-E. Hamelin. En ce sens, *Le rang d'habitat* est un travail pionnier qui montre la voie à d'autres en sciences humaines sur le sujet.

Dans son volume, l'auteur déplore le fait qu'il y ait peu de véritables romans rangiques. J'aimerais donc lui suggérer la lecture de *Drame à Ha ! Ha ! Bay Junction* de Jean-Marie Claveau qui situe ses personnages et son action dans le rang Mathias d'Arvida dont une grande partie des terres ont été expropriées pour la construction de ce qui était alors la plus grande aluminerie au monde. Sans nous limiter à la littérature, nous lui proposons de plus, ainsi qu'aux lecteurs de la revue, le visionnement du tout récent film de Richard Lavoie intitulé *Rang 5* qui présente la réalité de la vie agricole des années 1990 dans un rang situé dans la municipalité de Saint-Liguori, près de Joliette.

Paul Charest  
Département d'anthropologie  
Université Laval

---